

COMMUNE de ROCLES

Mairie – 48300

Tél. : 04.66.69.50.44 / Fax : 04.66.69.52.33 / mairie-rocles@wanadoo.fr / du lundi au vendredi de 8H à 12H

*Rocles,
Le 22 février 2010.*

Mr le Maire de Rocles,

à

Mr MALEPEYRE Jacky

Le village

48250 CHASSERADES

OBJET : Classement des chemins ruraux / enquête publique.

Réf. : Délibération du 29/01/2010 / Arrêté municipal du 19/02/2010.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, avec le dossier d'enquête, ampliation de mon arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête publique pour le projet de classement des chemins ruraux.

Aux termes de cet arrêté, vous êtes désigné en qualité de commissaire enquêteur, mission que vous avez bien voulu accepter et je vous en remercie.

Vous trouverez ci-après le déroulement de la procédure vous incombant.

Comme le prévoit la réglementation, cette enquête publique se déroulera sur une période de quinze jours consécutifs ; du 14 avril au 28 avril 2010, en mairie de Rocles.

Opérations préalables à l'enquête :

Afin de mettre en place les documents d'enquête, je vous adresse ci-joint, le registre d'enquête publique que vous voudrez bien me retourner dûment coté et paraphé avant l'ouverture de l'enquête.

Opérations pendant l'enquête :

Le dossier sera consultable par les intéressés en mairie de Rocles, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux pendant la période précitée.

Il vous appartiendra de siéger en mairie et de recevoir en personne les observations du public aux jours et heures suivants :

- le mercredi 14 avril 2010, de 10 H à 12 H.
- le samedi 24 avril 2010, de 10 H à 12 H.

Les observations seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet. Elles pourront également vous être adressées par écrit.

Opérations après l'enquête :

A l'expiration du délai d'enquête vous serez chargé de clore et de signer le registre. Dans un délai d'un mois, vous devrez m'adresser le dossier d'enquête, accompagné du registre d'enquête et de vos conclusions motivées pour permettre au conseil municipal de délibérer.

Il conviendra également, de me faire parvenir à l'issue de la procédure un état de vos indemnités et des frais accompagné d'un relevé d'identité bancaire pour règlement.

Je reste à votre disposition pour toutes les explications que vous souhaiterez recevoir concernant cette procédure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Rocles,
Mr MARTIN Raymond.

